



N° 1 / 2009

Les mille sources de la Colère

JANVIER 2009

Nous adressons à l'ensemble de nos lecteurs nos meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité et réussite revendicative pour l'année 2009. En espérant que cette dernière soit placée sous le signe des luttes sociales victorieuses.

Le meilleur moyen de voir ce dernier vœu se réaliser est sans aucun doute de s'engager résolument dans la journée d'action unitaire et inter-professionnelle du 29 janvier. En participant aux HMI préparatoires, en étant massivement en grève et en participant aux manifestations, nous créerons les conditions d'un rapport de force qui permettra d'envisager une riposte à la hauteur des enjeux.

" La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent " Albert Camus.

Il était une fois une girouette...

Dans quel sens soufflera le vent en 2009 ? Là est la question puisque notre sort en dépend. Quelques souvenirs de feu l'année 2008 : rappelons-nous l'annonce faite en septembre de la suppression de l'ICE de Tulle à grands renforts d'effets immédiats !

Que s'est-il passé depuis ? Rien, il y a eu un grand flop. Les collègues sont toujours à leur poste et c'est tant mieux, vu que le pôle départemental n'est créé qu'à partir de septembre 2009.

Cela n'a pas empêché notre directrice d'évoquer dans une note du 11/12/08 (disponible sur briconotes.com) l'existence d'une nouvelle structure fantôme : le pôle ICE-FI. Encore une qui n'aura pas eu les honneurs d'un CTPD de présentation. Mettons cette erreur sur le compte de la confusion puisqu'un seul chef de service chapeaute les deux structures. Mais les turbulences ont fait tourner la girouette ! Bientôt ce sera à nouveau deux chefs de service qui se partageront les deux structures : plus de pôle en vue ?

Les lecteurs les plus attentifs de la note en question auront remarqué qu'elle commençait par

une superbe coquille puisqu'elle évoquait une note *cirée* en référence. S'agissait-il d'un lapsus nous invitant à cirer les pompes de notre hiérarchie ? Qu'elle sache une fois pour toutes que cela n'est pas notre activité favorite, y compris quand le propriétaire des pompes est aussi fraîchement décoré qu'un sapin de Noël...

En attendant, accrochez-vous au bastingage, le service public risque d'essuyer de grosses tempêtes en 2009 !

Détachement : évitons les dérapages.

Entre les réformes qui s'enchaînent à marche forcée et la mise en place de la DGFIP, nous vivons une période de changements intenses. Fidèle à ses habitudes, l'administration tente de profiter de ces changements pour réduire nos droits et garanties collectives.

Bien souvent, ce sont nos affectations qui sont visées en 1^{er} : le fait qu'elles soient décidées selon des critères objectifs (l'ancienneté) et qu'elles soient soumises à l'avis d'une CAP semble contrarier l'administration dans sa volonté de déréglementation. Il existe plusieurs façons de s'attaquer à la règle :

- En multipliant le nombre d'agents « à la dispo », les privant ainsi de facto de la possibilité de devenir titulaire d'un poste.
- En s'attaquant à la règle de l'ancienneté comme cela a été le cas en Corrèze pour le mouvement des agents C du 1er septembre 2007.
- Enfin en détachant des agents postérieurement aux CAPL pour contourner le résultat de ces dernières.

C'est pour cette raison que nous sommes par principe opposés aux détachements. Cependant, conscients qu'ils peuvent ponctuellement régler des situations sociales difficiles, nous les admettons à une double condition : qu'ils restent exceptionnels et qu'ils se réalisent avec l'accord express des agents concernés.

Plus que jamais, la période en cours nous impose d'être particulièrement vigilants sur le respect des règles de gestion. C'est pour cela que les élus du SNADGI-CGT interviennent en CAPL pour défendre individuellement les agents exclusivement dans le respect des règles collectives.

Les grands travaux continuent

A Brive, c'est la sécurité qui est à l'ordre du jour et le bâtiment prend maintenant des allures de Fort Knox. C'est ainsi que la porte d'entrée vient de se parer d'un dispositif de protection contre les voitures « béliers ». Sans discuter l'esthétique plutôt douteuse du bouclier qui tient autant du bac à fleur que du sarcophage post-moderne, on peut noter que ces travaux auront été réalisés en beaucoup moins de temps que la mise aux normes « handicapés » de la même entrée. A quand les douves et le pont-levis ? A l'intérieur du bâtiment, ce sont certains escaliers qui ont été sacrifiés sur l'autel sécuritaire rendant ainsi la circulation des agents moins facile. Baissez les herbes, les contribuables débarquent !!!

A Tulle, ça déménage. Les agents du CDI changent d'étage. Ils occuperont désormais le 4ème fraîchement repeint et recloisonné. Si tout

est propre, rien ne sera fonctionnel : les travaux ont été « pensés » à minima sans jamais se préoccuper de l'ergonomie des postes de travail. Pire encore : ils ont été prévus pour une réforme (CDI/CDIF) repoussée aux calendes grecques.

La direction nous avait expliqué en son temps qu'il était impossible de faire machine arrière car il fallait impérativement libérer le 8ème de la cité. Ce dernier est aujourd'hui vide et il semblerait que les candidats ne se bousculent pas au portillon pour l'occuper. Notre crédulité ayant ses limites, nous pourrions finir par penser qu'on se moque de nous.

A Ussel c'est presque le calme plat car, seul le déplacement de quelques cloisons est prévu dans le cadre de la mise en place du SIP. Après 4 années de travaux ininterrompus durant lesquelles on a fait et défait sans se soucier des conditions de travail des agents présents dans le bâtiment, ce quasi-repos est sans nul doute bien mérité.

Notons au passage que les travaux commencent alors que le CTPD ne s'est pas tenu, ce qui est assez symptomatique du dialogue social « à la corrézienne », c'est à dire de l'importance que notre directrice accorde à l'avis des représentants du personnel, donc finalement à l'avis des agents...

Le retour de la galette.

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que la section corrézienne du SNADGI-CGT se plie à la tradition et invite tous ses adhérents et sympathisants (actifs et retraités) à déguster une galette revendicative :

Tulle : Lundi 19 janvier à 16h00.
Cité Adm – Salle N°2 rez-de-chaussée

Brive: Mardi 20 janvier à 16h00.
3ème étage.

Une HMI est déposée auprès de la direction pour permettre la participation de tous.

✂ -----

Bulletin d'adhésion



Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / _____ N° DGI : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____